

Pays de la Loire, Vendée
Puyravault
Bourg
1 impasse de la Mairie

Ecole primaire publique de garçons, actuellement mairie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85001891
Date de l'enquête initiale : 2017
Date(s) de rédaction : 2018
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : mairie, école primaire
Parties constituantes non étudiées : cour, mur de clôture, portail

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en village
Références cadastrales : 1834, B, 285 ; 2017, AC, 308

Historique

Dès l'adoption de la loi Guizot sur l'instruction primaire, en 1833, la municipalité de Puyravault est pressée de trouver un local pour établir une école primaire. En 1837, elle achète une maison auprès de Pierre Chabiron, en y créant une salle pour la classe et une autre pour la mairie. Des travaux d'agrandissement et de réparations sont menés en 1838. Ce premier bâtiment à la fois municipal et scolaire s'avère vite insuffisant et, à partir de 1858, la mairie occupe une ancienne forge construite acquise le 25 février 1858 auprès de Célestin Métay et de Marie-Madeleine Martineau son épouse. Ce bâtiment, aujourd'hui disparu, était situé face à la maison de l'actuel 13 rue de la Commanderie, également achetée en 1858 pour servir de presbytère.

En cette même année 1858, le 3 février, la municipalité achète aussi une maison située dans l'actuelle impasse de la Mairie, appartenant à Pierre Chabiron, tisserand, et à son épouse, Marie Bardereau, afin d'y établir la nouvelle école primaire. Cette maison de deux pièces, construite par les vendeurs en 1819, apparaissait déjà sur le plan cadastral de 1834. En dépendent diverses petites dépendances (fournil, latrines, laiterie...), ainsi qu'une ancienne aire à battre les blés, située de l'autre côté de l'impasse (actuelle place de la Mairie).

Peu avant 1870, l'école devient mixte en accueillant quelques filles, mais ses locaux sont trop petits et il est nécessaire de les agrandir. En effet, en 1871, on constate que seulement sept filles originaires de Puyravault fréquentent l'école, les autres préférant se rendre à Sainte-Radégonde-des-Noyers. La salle de classe, unique, est trop petite, et elle manque d'air et de lumière. Le logement de l'instituteur ne comprend qu'une seule pièce, petite et insalubre. L'école ne possède ni cour, ni préau ni lieux d'aisance convenables. Le 26 mars 1871, une maison voisine de l'école, au nord, est achetée auprès de Jean Guinet et Marie Durand, son épouse. Elle sera démolie pour permettre l'agrandissement de l'école, qui abritera aussi la mairie. Il est fait appel à l'architecte Léon Ballereau, de Luçon, pour concevoir le projet. Ballereau propose alors un nouveau logement d'instituteur, sur deux niveaux (soit le corps principal de bâtiment actuel), avec deux pièces au rez-de-chaussée et deux à l'étage, une salle de mairie au rez-de-chaussée (l'aile sud), une cour, un préau et des lieux d'aisance. La salle de classe, en retour d'équerre au nord, sera éclairée par six ouvertures, et une cloison séparera garçons et filles qui auront leur entrée et leur cour séparées. Malgré d'importantes réserves de la part de l'architecte départemental Victor Clair, le projet semble réalisé : ses caractéristiques architecturales correspondent aux bâtiments actuels, notamment l'ancienne salle de classe en retour d'équerre au nord. Désormais inutilisée, l'ancienne mairie de la rue de la Commanderie est revendue par la municipalité en 1888.

La même année, une nouvelle **école de filles** est construite à l'est du bourg, permettant de libérer de la place dans la mairie-école, désormais réservée aux garçons. Une partie de la salle de classe (aile nord) est prise pour agrandir le logement de l'instituteur. Le plafond du reste de la salle est abaissé.

Dès la première moitié du 20^e siècle sans doute, l'école de garçons est réunie à celle de filles dans les locaux de celle-ci, libérant les bâtiments de l'impasse de la Mairie, désormais exclusivement consacrés aux services municipaux.

Période(s) principale(s) : 3^e quart 19^e siècle

Dates : 1871 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Léon Ballereau

Description

La mairie est située dans la partie nord du bourg de Puyravault, entre la rue de la Voie au sud et la place de la Mairie à l'est. Elle comprend un corps principal de bâtiment, parallèle à l'impasse de la Mairie, à un étage, et deux ailes en rez-de-chaussée, qui l'encadrent perpendiculairement. L'aile nord, qui abritait des salles de classe et aujourd'hui la salle du conseil municipal, est plus longue que l'aile sud. La façade est du corps principal présente une travée d'ouvertures et trois baies au rez-de-chaussée, sont la porte centrale. Cette porte, à imposte, ainsi que les deux baies percées dans les murs pignons des ailes, ont un linteau à corbeaux. Ce décor se retrouve sur les autres ouvertures de l'aile nord. L'aile sud, qui abrite le secrétariat de la mairie, donne au sud sur une cour accessible par une porte piétonne couverte d'un fronton. Au nord, un portail donne accès à une cour au fond de laquelle, à l'ouest, s'élèvent des garages et ateliers, prolongés dans la cour ouest par d'anciens sanitaires et remises.

Trois drapeaux tricolores, dont deux d'association des anciens combattants, sont conservés à la mairie.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : calcaire, moellon, enduit

Matériau(x) de couverture : tuile creuse

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré

Couvrements :

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85, 3 P 2113, 2115, 2116 et 3625. 1835-1954 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Puyravault.**
Archives départementales de la Vendée. 3 P 2113, 2115, 2116 et 3625. **1835-1954 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Puyravault.**
- **AD85, 1 O 533. 1829-1931 : édifices et services publics, édifices du culte, cimetière, endiguement et bornage des relais de mer à Puyravault.**
Archives départementales de la Vendée. 1 O 533. **1829-1931 : édifices et services publics, édifices du culte, cimetière, endiguement et bornage des relais de mer à Puyravault.**

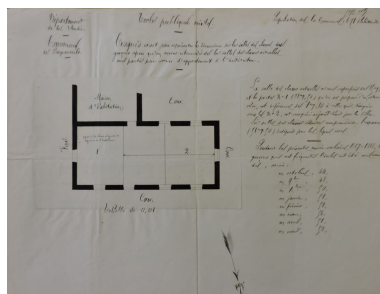
Documents figurés

- **AD85, 3 P 185. 1834 : plan cadastral de Puyravault.**
1834 : plan cadastral de Puyravault. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 185).

Illustrations



Les parcelles 284 à 287, au centre, sur le plan cadastral de 1834, le nord à droite.
Repro. Yannis Suire
IVR52_20178500242NUCA



Projet de réaménagement de la salle de classe et d'agrandissement du logement d'enseignant, vers 1888.
Phot. Yannis (reproduction) Suire
IVR52_20188500259NUCA



La cour nord et son portail, vus depuis l'est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500018NUCA



La mairie vue depuis l'est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500019NUCA



La mairie vue depuis le sud-est.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500020NUCA



La porte piétonne au sud de la mairie.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500021NUCA



La mairie vue depuis le sud-ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500022NUCA



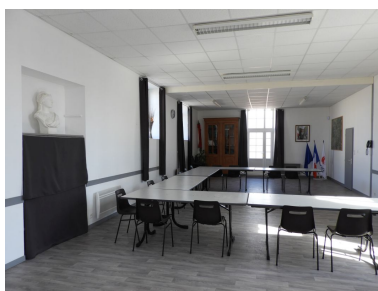
La mairie vue depuis l'ouest.
A gauche, l'aile nord, ancien bâtiment de classes.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500023NUCA



L'aile nord vue depuis le sud-ouest, ancien bâtiment de classes.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500024NUCA



Remises à l'ouest de la cour ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500025NUCA



La salle du conseil municipal, dans
l'ancienne école, vue depuis l'ouest.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500027NUCA



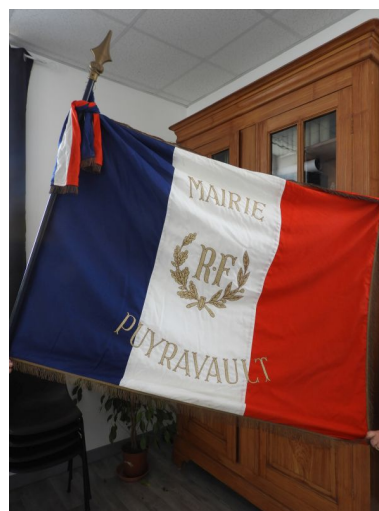
Buste de Mariane (plâtre,
début du 20e siècle) dans la
salle du conseil municipal.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500028NUCA



Escalier tournant intérieur en bois.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500033NUCA



Pièce en sous-sol.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500029NUCA



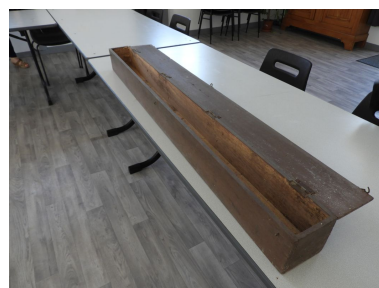
Drapeau officiel.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500026NUCA



Drapeau des anciens
combattants : recto.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500030NUCA



Drapeau des anciens
combattants : verso.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500031NUCA



Drapeau des anciens
combattants : étui.
Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500032NUCA



Drapeau de la Fédération nationale
des combattants républicains,
section de Puyravault : recto.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500280NUCA



Drapeau de la Fédération nationale
des combattants républicains,
section de Puyravault : verso.

Phot. Yannis Suire
IVR52_20188500279NUCA

Dossiers liés

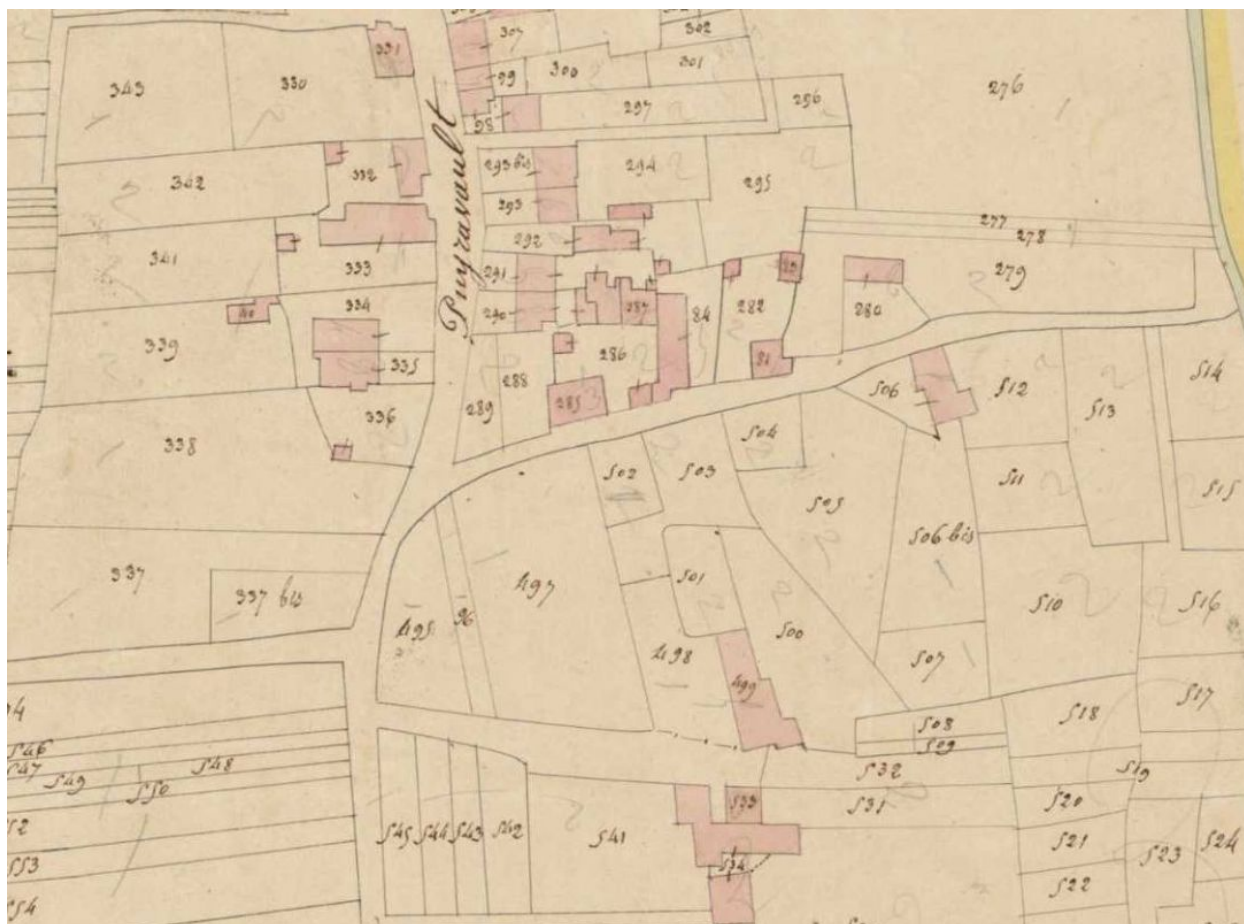
Dossiers de synthèse :

Puyravault : présentation de la commune (IA85001871) Pays de la Loire, Vendée, Puyravault

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



Les parcelles 284 à 287, au centre, sur le plan cadastral de 1834, le nord à droite.

Référence du document reproduit :

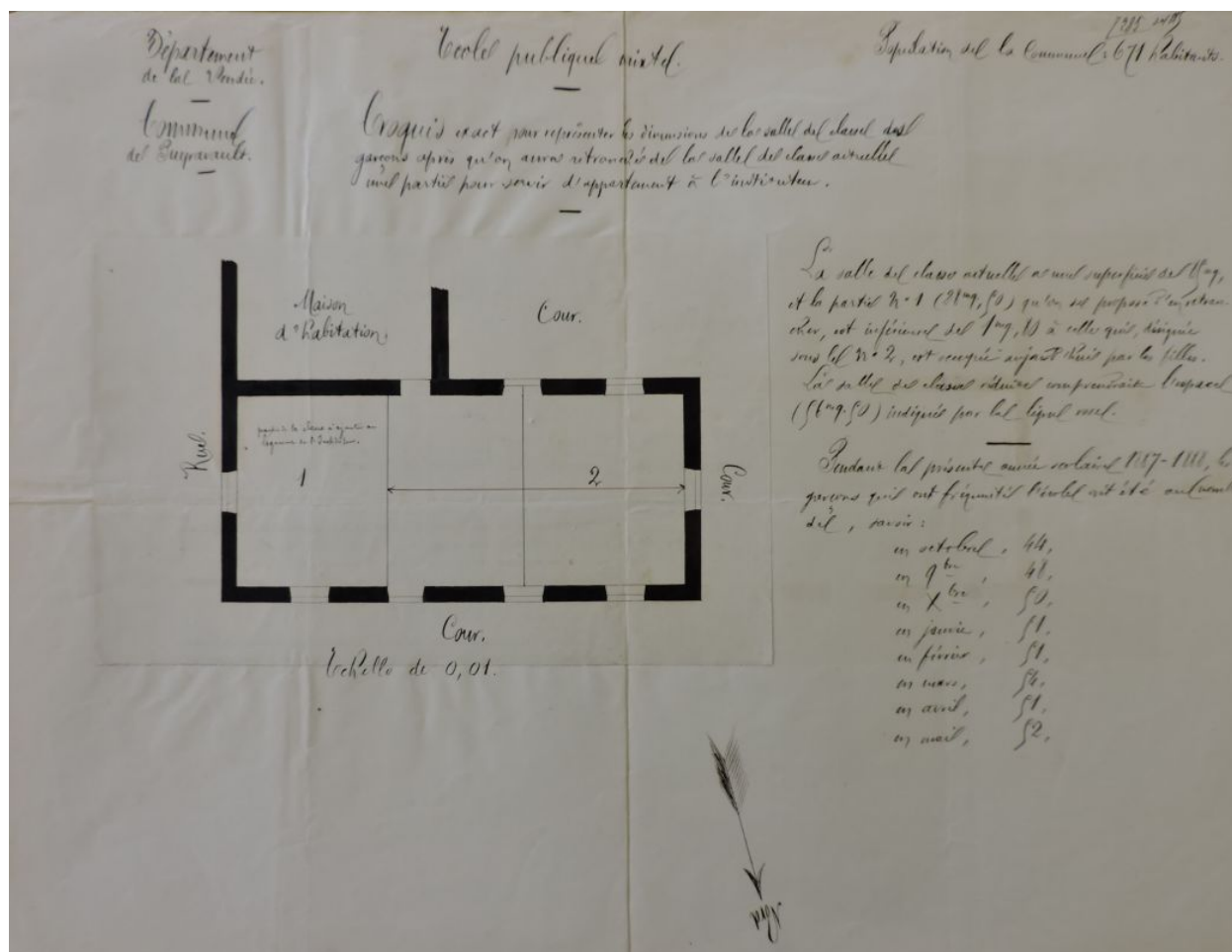
- **AD85, 3 P 185. 1834 : plan cadastral de Puyravault.**
1834 : plan cadastral de Puyravault. (Archives départementales de la Vendée, 3 P 185).

IVR52_20178500242NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2017

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Projet de réaménagement de la salle de classe et d'agrandissement du logement d'enseignant, vers 1888.

Référence du document reproduit :

- AD85, 1 O 533. 1829-1931 : édifices et services publics, édifices du culte, cimetière, endiguement et bornage des relais de mer à Puyravault.**
 Archives départementales de la Vendée. 1 O 533. 1829-1931 : édifices et services publics, édifices du culte, cimetière, endiguement et bornage des relais de mer à Puyravault.

IVR52_20188500259NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La cour nord et son portail, vus depuis l'est.

IVR52_20188500018NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La mairie vue depuis l'est.

IVR52_20188500019NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La mairie vue depuis le sud-est.

IVR52_20188500020NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La porte piétonne au sud de la mairie.

IVR52_20188500021NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La mairie vue depuis le sud-ouest.

IVR52_20188500022NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La mairie vue depuis l'ouest. A gauche, l'aile nord, ancien bâtiment de classes.

IVR52_20188500023NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



L'aile nord vue depuis le sud-ouest, ancien bâtiment de classes.

IVR52_20188500024NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Remises à l'ouest de la cour ouest.

IVR52_20188500025NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



La salle du conseil municipal, dans l'ancienne école, vue depuis l'ouest.

IVR52_20188500027NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Buste de Mariane (plâtre, début du 20e siècle) dans la salle du conseil municipal.

IVR52_20188500028NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Escalier tournant intérieur en bois.

IVR52_20188500033NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Pièce en sous-sol.

IVR52_20188500029NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Drapeau officiel.

IVR52_20188500026NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Drapeau des anciens combattants : recto.

IVR52_20188500030NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



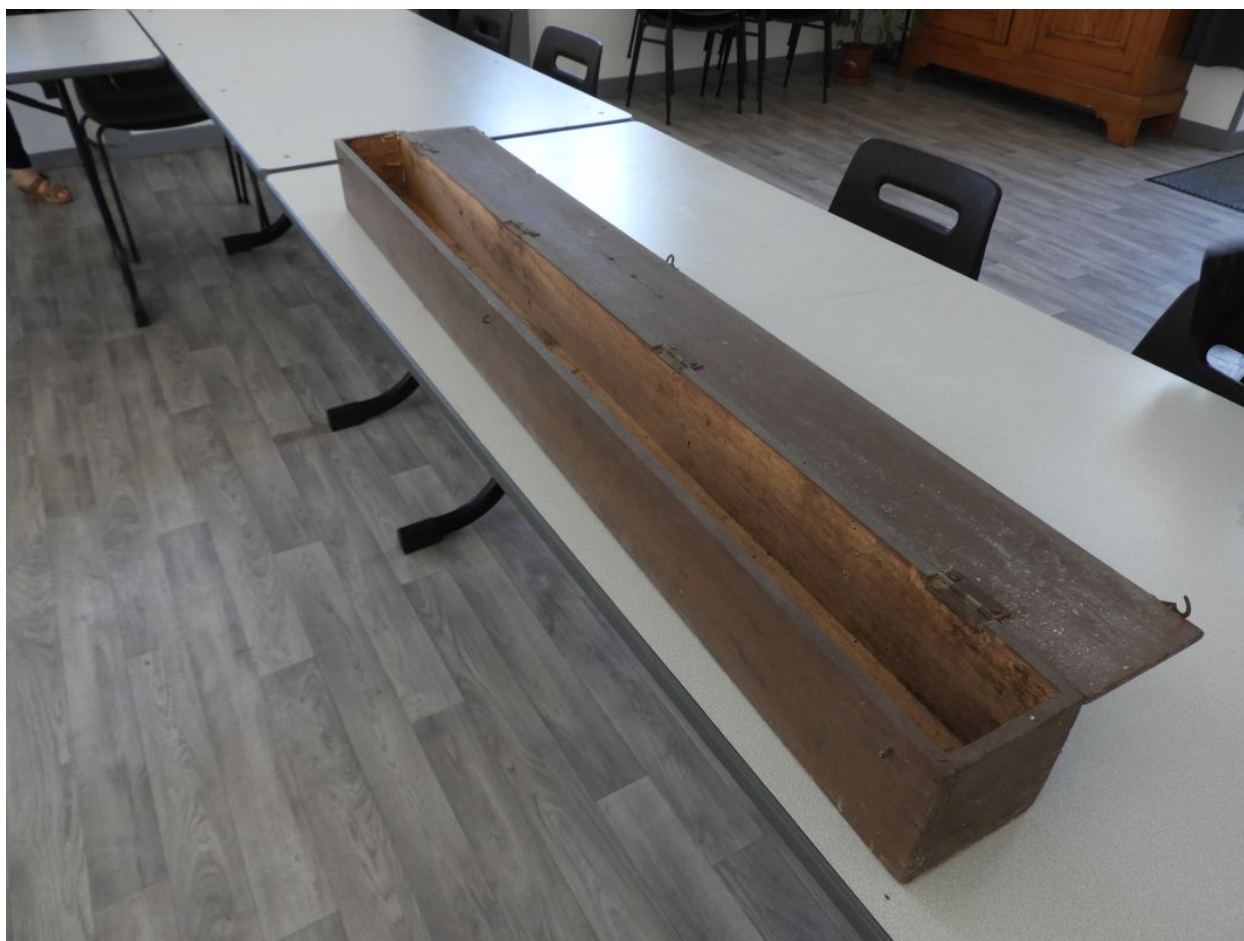
Drapeau des anciens combattants : verso.

IVR52_20188500031NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Drapeau des anciens combattants : étui.

IVR52_20188500032NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Drapeau de la Fédération nationale des combattants républicains, section de Puyravault : recto.

IVR52_20188500280NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Drapeau de la Fédération nationale des combattants républicains, section de Puyravault : verso.

IVR52_20188500279NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2018

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés